



REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple-Un But-Une Foi



Ministère de la Santé et de l'Action sociale

## CONTRIBUTIONS DU SENEGAL A LA 78° AMS

### DECLARATION DU SENEGAL

#### 78<sup>ème</sup> SESSION DE L'ASSEMBLEE MONDIALE DE LA SANTE

|                                      |                                                                                                                                                                                                                                                      |
|--------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Point :18.2<br>de l'ordre<br>de jour | Rapport sur la Feuille de route actualisée pour une action mondiale renforcée face aux effets néfastes de la pollution de l'air sur la santé                                                                                                         |
| Document                             | Documents A78/4 et EB156/2025/REC/1, décision EB156(33)                                                                                                                                                                                              |
| Action<br>attendue                   | Prendre note du rapport du DG et adopter la décision EB156(33) sur (i) la feuille de route (ii) de faire rapport sur les progrès accomplis à la Quatre-Vingt-Troisième Assemblée mondiale de la Santé en 2030 des objectifs de développement durable |
| Durée :                              | 2 mn                                                                                                                                                                                                                                                 |

### Mesdames et Messieurs ...

Le Sénégal félicite le Directeur général de l'OMS pour l'actualisation de la feuille de route pour une action mondiale renforcée face aux effets néfastes de la pollution de l'air sur la santé.

Cette feuille de route, alignée sur les priorités des pays, en matière de gestion des déterminants environnementaux de la santé et devra nous amener à engager les ajustements nécessaires pour l'effectivité de sa mise en œuvre afin de connaître une réduction de 50 %, du taux de mortalité dû aux sources de pollution de l'air d'origine humaine d'ici à 2040, par rapport aux niveaux de référence de 2015 .

Ainsi, la présente feuille de route devait renforcer l'application par les pays des lignes directrices pertinentes de l'OMS sur la question avec un accent particulier sur la collaboration intersectorielle, la disponibilité des données, la prise en compte de l'interface science-politiques et l'intégration des préoccupations sanitaires dans les politiques nationales et internationales. Conscient des impacts négatifs incontestables de la pollution de l'air sur la santé surtout celle des groupes vulnérables, de la nécessité d'utiliser les liens entre la santé et l'environnement pour la protection et la promotion de la santé publique, notre pays, s'engage dans la mise en œuvre des actions de cette feuille de route. Ceci implique le renforcement de la collaboration multisectorielle à travers le cadre institutionnel Santé – Environnement mis en place et la prise en compte de la santé dans toutes les politiques nationales telle que déclinée dans notre nouvelle lettre de politique sectorielle de développement de la santé et de l'action sociale, le renforcement de la surveillance des risques sanitaires liés à la pollution, la mise en œuvre d'interventions efficaces d'amélioration de la qualité de l'air et un engagement communautaire fort .

Toutefois, l'efficacité et la performance dans le domaine de la santé et de l'environnement nécessitent d'accroître les capacités techniques, scientifiques et financières pour mieux préparer le système de santé à faire face aux menaces environnementales et à préserver la santé des populations.

Le Sénégal prend bonne note de cette feuille de route et soutient son adoption.

**Je vous remercie**